

les archives paroissiales de la pointe de Lévy et de St-Michel de Bellechasse. Si Beaumont fut organisé au point de vue ecclésiastique une dizaine d'années après ses deux voisines, c'est tout simplement parce que la colonisation marcha plus vite dans la Durantaye et Lauzon.

Le 2 décembre 1693, Louis Marchand, habitant de Québec, "pour faciliter les moyens et ayder autant qu'il est en lui à l'établissement d'une église paroissiale en la seigneurie de Beaumont et à la construction d'un presbitère capable de loger le prêtre qui sera préposé pour y faire à perpétuité les fonctions curiales" donnait à la fabrique de Beaumont, que l'évêque de Saint-Vallier venait d'ériger sous le titre de Saint-Etienne un arpent de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent sur deux arpents de profondeur. Louis Marchand se réservait dans l'église une place où bon lui semblerait pour y poser et faire construire un banc, après celui du seigneur; il devait jouir de ce banc à titre gratuit et à perpétuité. Marchand permettait encore au curé de la future paroisse de prendre chaque année sur son habitation la quantité de vingt cordes de bois pour son chauffage, à la charge de dire et célébrer à perpétuité, chaque an, au jour suivant l'octave de la fête des Rois, une basse messe de requiem pour le repos de l'âme de feu Geneviève Rocheron, sa femme.

Afin que cette fondation fut en mémoire perpétuelle il en devait être fait notable mention dans les lieux où on inscrirait les bienfaiteurs de la paroisse. Cet acte, rédigé au palais épiscopal de Québec, fut accepté par l'évêque de Saint-Vallier et Zacharie Turgeon, l'un des marguilliers en charge de la fabrique de la nouvelle paroisse (*Greffe Chambalon*).

La pièce de terre donnée par Louis Marchand en 1693 appartient encore à la fabrique de Beaumont. C'est là que fut érigée en 1694 la première église de cette paroisse; c'est là que s'élève encore l'église actuelle de Beaumont qui compte l'âge respectable de cent soixante deux années.